



Se débarrasser d'armes trouvées.

Par **850Stone**, le **23/07/2025 à 11:18**

Bonjour,

Mes parents sont décédés et je suis en train de vider leur maison pour la vendre. J'ai trouvé dans la cave quelques fusils et carabines dont certaines armes militaires de la dernière guerre.

J'ai vu que l'on peut les remettre au commissariat ou à la gendarmerie pour destruction. Quelqu'un a déjà fait ça ? Comment ça se passe ? Je pense qu'il ne suffit pas de se pointer les armes à la main...

Merci

Par **Pierrepauljean**, le **23/07/2025 à 12:00**

bonjour

avez vous essayé de contacter les services de police ou de gendarmerie ?

Par **Marck.ESP**, le **23/07/2025 à 12:06**

Bonjour et bienvenue

Merci pierrepaulejean. Je précise qu'il est fortement recommandé de les contacter avant de vous déplacer avec les armes. Vous pouvez les appeler pour expliquer votre situation (découverte d'armes suite à un décès, souhait de les remettre).

Par **beatles**, le **23/07/2025 à 14:23**

Bonjour,

[Ce lien Service-Public.fr](https://service-public.fr) vous donnera tous les renseignements utiles pour le faire légalement en plus de vous fournir les textes de loi et les références voulus.

Cdt.

Par **850Stone**, le **24/07/2025** à **07:10**

Merci pour les réponses.